

La « société cognitive »

La société autour du savoir

« Nous sommes dans une révolution copernicienne où ce n'est plus le savoir qui tourne autour de la société mais la société qui tourne autour du savoir », a déclaré récemment le directeur général de l'UNESCO¹. « Une économie fondée sur la connaissance se développe depuis la fin du vingtième siècle. Elle recouvre à la fois les activités délibérées de production de savoirs (R. & D., éducation, communication, information) et les activités de production et des usages des biens et des services². »

Mais cette révolution ne concerne pas tous les êtres humains de la même manière. De fait, le fossé de l'éducation ne cesse de s'élargir entre les pays riches et les pays pauvres. Il devient un enjeu majeur et explique pourquoi 4,8 milliards de personnes vivent dans

1. Koïchiro Matsuura, 29 octobre 2008, premier forum mondial de l'éducation et de la formation tout au long de la vie.

2. Archambault J.-P. (2004).

des économies en développement et en transition n'ont contribué qu'à 20 % du PIB mondial. « *Un processus d'éducation continue crée les bases intellectuelles et économiques d'un pays et sa capacité à acquérir et à utiliser les connaissances et les compétences de la haute technologie qui sont de plus en plus requises dans les économies mondiales¹.* » Encore faut-il que ces processus progressent à un rythme analogue sur la planète. Car la société de la connaissance avance vite, poussée par cinq enjeux majeurs.

La guerre des cerveaux

Un enjeu économique d'abord, à travers le rapport de causalité entre la richesse d'un pays ou d'une entreprise et son investissement dans les systèmes de production de connaissances. On parle de plus en plus de production de capital humain, de satisfaction de la demande mondiale de cerveaux, d'import/export de matière grise, de coût de production du savoir (la « production » de 20 ans d'études est estimée par l'OCDE à 150 000 €), de guerre des cerveaux, de détournement de talents, de proposition de taxe des entreprises utilisant des personnels hautement qualifiés... L'économie du savoir nourrit des enjeux, des stratégies, des mécanismes, des tensions, des crises et des gisements d'un genre nouveau. On commence d'ailleurs déjà à parler de production insuffisante de cerveaux sur la planète : face à la globalisation, « *la question est de savoir si (...) la demande de cerveaux à laquelle on peut s'attendre dans le monde sera satisfaite ou non par une production de capital humain en proportion. Tout conduit à en douter²* ». De fait, un marché du savoir s'est naturellement mis en place dans lequel les pays riches consomment plus de cerveaux qu'ils n'en produisent. Les cerveaux

1. « Bâtir les sociétés du Savoir: Nouveaux Défis pour l'Education tertiaire », Banque Mondiale, 2002.

2. *Ibid.*

produits dans les pays pauvres émigrent quand ils le peuvent vers les pays riches, rendant la balance des échanges défavorable pour eux.

L'accès inégal au savoir

Un enjeu social ensuite, étroitement corrélé à l'économie du savoir. Le partage inégal de l'accès au savoir suscite mécaniquement des tensions, appelant en réponse des régulations pour limiter le coût social de ce déséquilibre. La guerre des cerveaux se traduit au niveau des États par un investissement élevé (mais souvent dénoncé comme insuffisant) dans le système éducatif, un soutien aux politiques de recherche et la mise en œuvre de politiques d'émigration contrôlée.

Une étude réalisée par l'UNESCO/OCDE¹ dans seize pays émergents souligne que les dividendes de l'éducation sont considérables. Investir dans l'enseignement secondaire et supérieur – et pas seulement dans le primaire – peut rapporter gros. Ainsi, les investissements dans le capital humain réalisés au cours des deux dernières décennies auraient généré un demi-point de croissance dans les pays concernés par l'étude précitée. Pour autant, l'accès à l'enseignement secondaire et supérieur progresse très lentement. En 1960, les adultes des pays concernés avaient passé en moyenne 3,4 ans à l'école. En l'an 2000, ce chiffre avait atteint 7,6 ans seulement, soit près de trois ans de moins que les 10,2 ans passés à l'école par les adultes des États membres de l'OCDE. *« À ce rythme, il faudra attendre trente ans supplémentaires pour que certains des pays*

1. « Financing Education – Investments and Returns » février 2003 (« Le financement de l'éducation – Investissements et dividendes », uniquement disponible en anglais) : l'étude analyse le lien entre le niveau d'éducation de la population active et la croissance économique dans seize des pays qui participent au Programme sur les indicateurs de l'éducation dans le monde (IEM) de l'UNESCO et de l'OCDE, visant à étudier et à comparer leur développement éducatif.

étudiés affichent les mêmes performances que ceux de l'OCDE¹. » Le lien entre éducation et croissance économique au cours des vingt dernières années a été le plus fort en Argentine, au Chili, en Jamaïque, en Malaisie, au Pérou, aux Philippines et en Uruguay, et dans les années 1990 au Brésil, en Indonésie, en Thaïlande et au Zimbabwe. « Sans un investissement efficace et accru dans le capital humain, le savoir, qui est devenu une ressource économique clé, restera une denrée rare, concluent les auteurs du rapport. Au contraire, si cet investissement efficace et équitable est consenti, le savoir peut devenir non seulement abondant mais aussi renouvelable et auto-reproductible – une différence qui sépare les gagnants économiques de ceux qui ont moins de succès². »

Les entreprises oscillent, elles, entre politique de R. & D. soutenue, investissements éducatifs de plus en plus élaborés (université d'entreprise, partenariat entreprise/grandes écoles, développement de plateformes de formation...), chasse aux talents (à la lisière parfois d'un braconnage douteux) et, pour les plus avancées, stratégie de capitalisation et de partage des connaissances. Les organisations, d'abord non gouvernementales, de plus en plus de tous bords, prennent conscience de ce nouveau système socio-économique et mettent en œuvre des programmes de redistribution (au niveau national : discrimination positive, bourses, réseaux associatifs... et supranational : UNESCO, UNICEF, patrimoine mondial...).

Mais on est encore loin du compte : seule 11,3 % de la population mondiale dispose d'une formation supérieure³. Et 8,8 % des enfants de plus de 15 ans appartiennent à l'élite scolaire (mesurée au regard de ses connaissances scientifiques) dans les pays riches, contre 4 % dans les pays émergents⁴... Les indicateurs signent tous

1. *Ibid.*

2. *Ibid.*

3. Banque Mondiale, ONU, cité par *Le Monde*, 1^{er} novembre 2008.

4. *Le Monde*, 1^{er} novembre 2008, *op. cit.*

la même tendance : la vraie différence entre les pays riches et les pays pauvres réside dans l'accès au savoir.

La protection de la connaissance

Le troisième enjeu est de nature juridique. Jusqu'où peut-on – doit-on – protéger cette matière impalpable, diffuse, incontrôlable qui représente des intérêts économiques parfois colossaux (on pense par exemple à la course aux brevets qui secoue régulièrement le monde des laboratoires pharmaceutiques) ? En permanence se déplacent dans un mouvement perpétuel des milliards de gigas de données. Elles poussent à l'état brut, se vendent ou s'échangent, se transforment, se perdent dans des pages qui ne seront plus jamais lues, sorte de trou noir de la galaxie du savoir. La question de la propriété intellectuelle est donc centrale dans cette nouvelle économie de la connaissance.

Mais soulever cette question, c'est s'exposer à une contradiction. La production de connaissances dépend de la diffusion des informations : plus une information est diffusée, plus la probabilité qu'elle génère des connaissances est forte. Sa valeur repose donc sur un niveau élevé d'accessibilité. Mécaniquement, si l'on rend cette information payante, on limite d'autant sa diffusion, et donc la connaissance qu'elle permettra de générer. Mais si cette information est gratuite, on limite la fabrication d'informations, donc de connaissances, et on enraye le cercle vertueux... Comment les informations et les connaissances pourront-elles se développer si leurs coûts de production ne cessent de croître alors qu'à peine stabilisées, elles sont déjà valorisées par d'autres ? À l'inverse, comment soutenir cette économie du savoir en l'enfermant dans un cadre de règles protectrices alors même que son développement repose sur sa diffusion ?

La question de la protection, sous-jacente à celle de la valeur du savoir, soulève trois difficultés majeures. En premier lieu, l'usage

d'une information ne peut pas déterminer sa valeur. Kenneth Arrow, le premier à avoir développé une approche économique de la connaissance, souligne le caractère difficilement contrôlable de la connaissance qui résulte de l'information. L'information se diffuse puis est réinvestie par des tiers sans compensation pour leurs auteurs. De fait, comment valoriser l'information ainsi produite puisque sa valeur dépend de la capacité de celui qui s'en saisit à la transformer ? Une information peut receler une valeur latente élevée sans que celle-ci ne se concrétise, faute de captage ou de capacité à transformer ladite information.

À l'inverse, une information anodine peut créer un gisement de richesse si elle est utilisée au bon moment dans le cadre d'une action qui se fertilise à son contact. Sans même parler de l'effet papillon que ladite transformation peut entraîner en termes d'enrichissements successifs. Tim Berners-Lee, l'inventeur du premier serveur Web, peut-il prétendre à quelques royalties que ce soit sur le PIB de la planète lorsque, en 1989, il développe un projet autour de la mise en réseau de documents utilisant l'hypertext qu'il baptisera « World Wide Web » et qui deviendra ce que l'on sait aujourd'hui ?

On est ici au cœur d'une question centrale, celle de la chaîne de la valeur : l'interaction entre une information et son usage contribue à créer la valeur d'un produit ou d'un service.

En second lieu, une information très utilisée ne s'usant pas, l'usure ne peut donc pas davantage déterminer la valeur de l'information. La théorie de la relativité générale ne se détruit pas dans l'usage qui en est fait !

Enfin, la valeur d'une information ne peut s'appuyer sur les coûts de sa reproduction et de sa diffusion car ces coûts sont le plus souvent inexistantes. Le prix de la connaissance ne se détermine pas comme celui d'un bien matériel ou immatériel lié à un support.